



## Assemblée Générale Ordinaire du 21 janvier 2018 Compte rendu

L'assemblée Générale de l'Association Française du Lusitanien s'est réunie dans les locaux de l'hôtel Paradou en Avignon, le 21 janvier 2018 à 10 heures afin de débattre de l'ordre du jour contenu dans la convocation régulièrement envoyée aux adhérents.

- 1) Liste des présents (annexe)
  
- 2) Rapport d'activité de l'exercice 2016/2017 (rapport moral)

La Présidente commente l'activité 2017 puis la parole est laissée aux différents membres du bureau pour ce qui les concerne.

La présidente présente le projet de création d'une application de Gestion :

Devant le retard accumulé dans la gestion administrative des dossiers d'inscription des chevaux au studbook Portugais, il a été décidé de faire appel à un prestataire de service afin de créer une application dédiée à cette tâche entre autres et qui sera associée à un nouveau site internet.

Cette application sera exploitable en ligne via le nouveau site de l'association. Ce projet est à usage collectif puisque les différents intervenants de la filière auront un accès réglementé à cette application (adhérents, AFL, IFCE, APSL).

Ce projet a un double objectif\_: Gestion administrative de l'AFL via l'application et promotion de la race Lusitanienne via le nouveau site.

Cette application permettra :

- D'informer chaque intervenant en temps réel sur l'avancée des dits dossiers
- De rassembler au sein d'un même outil tous les documents et données relatifs aux chevaux et d'en assurer un suivi méticuleux
- De favoriser la communication directe entre les différents intervenants
- D'accélérer et faciliter les inscriptions aux différentes manifestations (concours d'élevage, confirmations ou autres ...)
- D'aider les éleveurs à atteindre leurs objectifs économiques notamment en leur permettant d'avoir une vitrine supplémentaire sur le site de l'AFL (page de

présentation de l'élevage avec ses reproducteurs disponibles et ses chevaux à vendre).

L'application est en phase de développement, néanmoins une version « bêta » est aujourd'hui exploitable.

La version exploitable est présentée aux adhérents le projet porté au vote est validé à la majorité. Une demande de subvention sera déposée par le bureau auprès de l'IFCE pour en minimiser le coût. Le site internet sera entièrement refondu et pourra également être géré directement par ce biais

Suite à la démission de Madame Christine Nevejan la gestion des dossiers d'inscription sera à la charge de Sandra Hays qui prend les fonctions de vice-présidente élevage. Dans l'attente, la procédure d'urgence, enregistrement des chevaux pour les confirmations et les championnats internationaux est maintenue, la présidente va organiser une cellule de travail pour régulariser le maximum de chevaux au stud book Portugais .

3) Nicole Branquino, Trésorière, présente les comptes de l'exercice :

### **Le compte de résultat**

L'année 2017 se termine avec un bénéfice de **20 348,95 €** qui s'explique par :

- l'absence de salaires et des charges sociales de la secrétaire qui auraient été de 14 000€ pour l'année
- une maîtrise des dépenses sur la gestion des manifestations organisées par l'AFL, confirmations et salons, manifestations nationales organisées par la working équitation
- 2 dossiers de subventions IFCE acceptés : l'un pour le clinic qui s'est déroulé en janvier 2017 au salon d'Avignon pour un montant de **5 500 €** et l'autre au salon de Paris fin novembre 2017 pour la communication d'une valeur de **5 000€** (dossier en cours de finalisation)
- Une augmentation des cotisations de **15 %** par rapport à l'année dernière essentiellement liée à l'augmentation des éleveurs qui est passée de 33 à 44 éleveurs, soit 11 adhésions supplémentaires
- Une augmentation des produits de **19.46%**
- **Absence de mission réception de la part des membres du bureau et de la présidente**
- **Quasi inexistant frais de fonctionnement du bureau**

L'AFL a géré pour **129 696 €** de produits d'exploitation, soit **+19.46 %** par rapport à 2016 et pour **109 657 €** de charges, soit **+ 2.54 %** de plus par rapport à 2016.

## Le bilan

Le bilan s'équilibre avec un total général de **62 326 € à l'actif et au passif** comprenant :

### A l'actif

- un stock de polos et de blousons appartenant à la working équitation pour **1 705 €**
- des produits à recevoir (la prise en charge par le salon de Paris pour **2 250 €** des frais engagés par la compétition internationale working équitation d'une part et d'autre part de **1 500 €** communication IFCE salon de Paris et produits divers)
- des disponibilités pour **56 549 € dont 11 510.18 €** appartenant à la working équitation

### Au passif

Le passif est composé de capitaux propres de **38 890 €** constitués du report à nouveau positif de **18 541 €** correspondant au bénéfice des années antérieures et de **20 348 €** du bénéfice de cette année.

Les dettes fournisseurs sont représentées par **23 300 €** de provisions correspondant à ce que l'on doit à l'APSL en terme de naissances 20 € par cheval enregistré au livre des naissances (convention tripartite signée en 2005 entre apsl, afl et haras nationaux ifce). Soit 1165 chevaux

## Les provisions se décomposent de la façon suivante

**Provisions des exercices antérieurs : 7520 €**

**2014 : 4880 €**

**2015 : 6200 €**

**2016 : 0 € (247 chevaux x 20 € = 4940 €)**

**2017 : 4700 € (235 chevaux x 20 €)**

**Soit 1 165 enregistrements à régler.**

Comme dit l'année dernière : l'association doit avoir une comptabilité encaissement décaissement c'est à dire constater des charges et des produits. Il faut éviter de faire des provisions surtout si les charges ne se produisent pas.

C'est pourquoi, nous n'avons pas provisionné en 2016 (247 naissances soit 4940 €) mais compte tenu de notre résultat 2017 et que la situation ne s'est pas débloquée, j'ai trouvé prudent de provisionner sur l'exercice 2017 pour 4700 € et d'exiger que l'année 2018 soit une année porteuse de solutions pour l'enregistrement des chevaux lusitaniens. Si aucun résultat ne se réalise sur 2018, j'arrêterais les provisions APSL.

### Petit récapitulatif 2016

Nous avons versé de 2006 jusqu'en 2014 pour **84 186 €** qui représentent 4209 chevaux enregistrés.

Le dernier fichier APSL 2016 dénombre **2436** chevaux enregistrés entre 2000 et 2015 décomposé de la façon suivante :

- 1397 chevaux entre 2000 et 2005

- 1039 chevaux entre 2005 et 2015

**Nous avons une avance de règlement de 1773 chevaux qui représente 35 466 € à fin 2016.**

### **Répartition analytique - Working Equitation**

La working équitation est suivie en comptabilité analytique comme toute la comptabilité AFL. Son solde est positif de **3 356.28 €** comprenant :

- report factures non parvenues en 2016 : - **619.28 €**
- concours nationaux pour un solde positif de **4 265.35 €**
- concours internationaux pour un solde négatif de - **1 793.86€**
- sa quote part paypal de - **1 209.73 €**
- frais administratifs et de gestion pour - **2 105 €** dont 800 € achats blousons
- TOTAL Manifestations et gestion = - **843.72 €**
- adhésion membres actifs wef : **4 200 €**
- **SOLDE 2017 = 3 356.28 €**

La trésorerie de la wef est positive de **11 510.18 €** arrêtée à fin décembre 2017 comprenant les reports suivants :

**2014-2015 = 8000 €**

**2016 = 153.90 €**

**2017 = 3356.28 €**

On note cependant pour l'année 2017

1. un maintien des cotisations des membres (41 actifs – 9 bienfaiteurs - 5 éleveurs) 55 membres 56 en 2016
2. une baisse d'activité sur les concours nationaux soit de l'ordre de **11 %** par rapport à l'année dernière
3. 2 concours internationaux sur 2017 - Autriche et Paris

### **Manifestations AFL**

#### **Salons :**

**Avignon** : perte de – **2301.88 €**

**Paris** : perte de - **3 900 €** en tenant compte de la subvention ifce de 5000€

Subventions versées aux AFL régionales et aux salons organisés par elles

AROCL : 950 € - salon d'Angers : 400 €

AFLCE : 1000 € - salon Equitalyon : 800 €

AFLCE : 300 €

Championnat de France et international des M&A Beaucaire : **+ 2 252 €**

#### **Confirmations et M&A (les montants sont des soldes)**

Confirmations d'automne qui ont eu lieu à Pau- Bréviaires- Uzès : **+1 929 €**

Confirmations de printemps qui ont eu lieu à :

Fay les nemours – Boulogne sur gesse- Lieudieu et Uzès : **+ 2 123 €**

AFLCE - M&A et confirmation à Montrond les Bains : **+ 250 €**

AFLSO - M&A salon du cheval de Toulouse AFLSO : - 34 €

AROCL - M&A Hennebont : **solde 0**

Confirmation et commission spéciale à Sospel : + 2 293 €

2 Commissions spéciales à Lieudieu : 1 000 €

4) La Présidente soumet au vote la résolution sur le quitus :

Les adhérents de l'Association Française du Lusitanien, réunis en Assemblée Générale Ordinaire en Avignon, le 21 janvier 2018, donnent quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion de l'association au cours de l'exercice précédent à l'unanimité.

La résolution est adoptée, le quitus est donc donné au Conseil d'Administration.

5) Intervention d'Alain Cesi pour le Conseil de Surveillance :

Félicitations adressées au bureau pour la gestion financière de l'association.

Proposition : ouverture de l'ET aux autres races avec création d'un trophée AFL récompensant le meilleur PSL. Cette proposition est soumise au vote et adoptée.

Recommandations : un effort urgent doit être consenti afin de rendre le site Web plus intuitif et opérationnel – favorable à la création de l'application de gestion « AFL » présentée par la présidente – améliorer la communication, mettre en place des partenariats ou relations privilégiées avec revues spécialisées.

6) Sandra HAYS, Vice Présidente élevage :

Confirmations 2017 qui fut une bonne année :

- 104 chevaux ont été présentés
- 20 mâles, 80 femelles, 4 commissions spéciales
- 89 ont été approuvés (76 femelles 14 mâles)
- 8 ajournés
- 3/4 refusés en commission spéciale
- 3 non présentés et un forfait

En comparaison à 2016 : 45 chevaux supplémentaires présentés

- 59 présentés (18 mâles 41 femelles)
- 49 confirmés (13 mâles 36 femelles)
- 10 ajournés.

Lieux des confirmations :

En 2017 nous avons rencontré quelques problèmes sur deux lieux privés d'où notre décision de privilégier les lieux neutres comme les haras nationaux et centre équestre qui n'ont pas de rapport avec l'élevage de Lusitaniens. Pour Toulouse, les

éleveurs m'ont fait part de leur mécontentement pour l'état de la carrière et des boxes, c'est pourquoi le Haras de la Gesse nous a ouvert ses portes afin de satisfaire au mieux les éleveurs et les non professionnels.

Pour les confirmations spéciales à partir de cette année, elles n'auront lieu qu'une fois par an, la date et le lieu seront déterminés par l'AFL. Il faut prévoir 1 500 € minimum par cheval présenté.

#### Enregistrement des chevaux :

- il vous sera demandé de faire une déclaration annuelle des naissances, le document pourra être imprimé via le site.
- L'APSL impose que les carnets même après 2017 soient toujours validés par L'IFCE, les agents de l'IFCE ont été prévenus des exigences de l'APSL.
- Il vous sera aussi demandé de nous faire une photocopie des carnets de vos poulains de l'année à uploader sur le site.

Nous continuons l'enregistrement des reproducteurs non-inscrits, il y a eu une mauvaise interprétation des demandes entre la France et le Portugal mais les retards sont aussi dus à la mention « filiation compatible » non inscrite sur les résultats ADN du laboratoire français Eurofin précédemment Labogena envoyé au laboratoire d'Alter.

Fin 2017, suite à notre rencontre avec les membres de l'APSL nous avons établi une ligne de conduite pour un avancement productif des enregistrements. Je pense qu'il est important de ne négliger personne, c'est pour cela que l'association souhaite être présente auprès des personnes qui sont débutantes dans l'élevage, cette année nous mettrons en place un ou plusieurs stages sur la manière de présenter les chevaux lors des confirmations. Nous sommes en réflexion afin de mettre sur le site des vidéos allant dans ce sens. Pour se faire, nous aurions besoin de volontaires qui accepteraient de se laisser filmer pendant les confirmations.

#### 7) Bilan des manifestations 2017 et prévisions 2018 présentés par Leonardo DE MELO et Emilie GARCIA :

Le championnat de France qui s'est déroulé à Beaucaire a été un véritable succès avec 118 Lusitaniens inscrits (ET comprise). Pour la première fois, le Lusitanien était à l'honneur au salon de Paris, 12 chevaux inscrits. Ce salon a vu des ventes de chevaux Lusitaniens se concrétiser.

Il est prévu pour 2018 que l'AFL participe aux manifestations suivantes :

- Championnat de France (lieu à déterminer)
- Festival international de Cascais (où la France sera à l'honneur)
- Championnat d'Europe en Suisse (en attente de précisions des organisateurs)
- Equitalyon

- 8) Didier CHAPTAL fait un point rapide sur l'activité « Equitation de travail » et déplore une baisse du nombre de participants. Il se réjouit d'autant plus de la décision de l'assemblée quant à l'ouverture de l'ET aux autres races.
  
- 9) Un tour de table est effectué. La présidente rappelle qu'il ne sera toléré aucun geste d'humeur ou d'agressivité envers les juges lors des compétitions. A ce sujet, une modification du règlement intérieur voire la rédaction d'une chartre de bonne conduite seront étudiées.
  
- 10) L'assemblée est levée à 13 heures 20.